

Rousseau et les noms propres : une enquête logico-grammaticale



François Truffaut, *Baisers volés*, 1968

Prof. Martin Rueff
(Département de langue et
littérature françaises
modernes)

Qu'attendre d'une recherche sur les noms propres chez Rousseau ?

D'une part, on trouve chez Rousseau un grand nombre de textes où le nom propre est mobilisé. C'est le cas dans les textes autobiographiques et il suffit de penser à ce texte au titre affolant : *Rousseau juge de Jean-Jacques* ; c'est le cas du roman dont le titre annonce une femme qui a presque deux prénoms (*Julie ou la Nouvelle Héloïse*) et qui aime un anonyme, un « quidam ». C'est le cas enfin de la philosophie : Emile est frappé par le nom de Sophie : « à ce nom cher, il se réveille en sursaut, et jette un regard avide sur celle qui l'ose porter ». C'est bien toute la vie et l'œuvre de Rousseau qui exalte les puissances du nom propre.

D'autre part l'histoire de ce qu'est un nom propre, de ce qui le distingue du nom commun est longue et tortueuse. Elle mobilise plusieurs disciplines : la philosophie, la logique, la grammaire, la linguistique. Ces disciplines ont des histoires.

Comment, dès lors, se lancer dans une telle recherche ? Par quel bout commencer ? Peut-on trouver une logique rousseauiste du nom propre et pourquoi ? On se demandera surtout comment et situer la notion d'enquête logico-grammaticale.

Martin Rueff enseigne la littérature française au département de langue et littérature françaises de l'université de Genève. Il est président de la Société Jean-Jacques Rousseau. Il aimerait être spécialiste de l'œuvre et de la pensée de Rousseau. Il a publié plusieurs livres dans ce sens.